

LE NOUVEL ESSOR D'ERQUY

LETTRE D'INFORMATION de l'association

Edition
Février/Mars 2015
N° 20

Directeur de la publication : Pierre Pelan

Siège social : 10 impasse du Rocher Morieux - 22430 ERQUY

Imprimerie : Secrétariat de l'Association - ERQUY

CAROUAL CE N'EST PAS FINI !

A la suite des manifestations de l'été contre l'atterrissage sur la plage de Caroual des câbles de raccordement du projet éolien, le collectif des habitants de Caroual et plusieurs associations dont le nouvel essor ont été invités à une réunion en préfecture avec RTE et l'ARS (agence régionale de santé).

Nous y avons entendu RTE confirmer ses propositions de fuseau «de moindre impact» considérant toujours le dispositif inoffensif pour la santé vu la faiblesse des émissions de champs électromagnétiques. RTE considère en outre positifs les résultats de la « concertation (?) » de l'été et envisage simplement quelques rectifications mineures de tracé.

Pour la première fois, les mesures de surveillance à mettre en place ont également été exposées. Un plan de surveillance doit être mis en place et validé par le préfet, ce qui est une façon de reconnaître qu'il peut y avoir des risques.

L'exposé le plus important était celui du médecin représentant l'ARS passant en revue différentes études épidémiologiques et les seuils d'émission à partir desquels les champs électromagnétiques (CEM) peuvent être porteurs de risques pour la santé. A partir des caractéristiques techniques du projet RTE, il a tiré les conclusions suivantes :

Les valeurs de CEM au niveau marin ne représentent aucun danger pour les personnes. Des valeurs inférieures à 0,3 μ T à 10 mètres de l'axe sont négligeables en termes de santé publique.

Les valeurs de CEM au niveau de la plage, du parking et du terrain de sport sont également négligeables par rapport à une exposition accidentelle. Des valeurs de quelques μ T n'ont aucun effet reconnu dans la courte durée.

Les valeurs de CEM au niveau du trajet qui passe en dessous de la route départementale sont rassurantes. Les habitations plus proches du tracé du câble sont situées à 7 mètres. Les valeurs sont comprises entre 1 et 5 μ T en façade, voire plus basses à l'intérieur des habitations. Ces valeurs sont entre 20 et 100 fois plus basses que la normative CEE et se rapprochent beaucoup plus des critères d'application de la Directive BATHO, donc acceptables du point de vue résidentiel.

Ne soyons pas dupes cet exposé avait pour objectif de nous signifier qu'en cas de risque clairement identifié, le principe de précaution s'appliquerait mais qu'en l'occurrence le projet RTE ne présentait pas de risque particulier et qu'il n'y avait donc pas lieu de s'inquiéter.

L'ARS appuie ses conclusions sur les connaissances scientifiques actuelles qui concluent généralement à un risque pour la santé limité (possibilité de leucémie infantile) mais recommandent assez largement l'application du principe de précaution. L'ARS en fait quant à elle une interprétation restrictive et ne tient aucun compte des craintes ressenties par les usagers de la plage de Caroual et les riverains, génératrices entre autres de stress ainsi que du fait que le site est fréquenté par de nombreux enfants alors qu'ils sont les plus exposés à des risques sanitaires.

Pourtant les réginiens ne sont pas seuls à exprimer des craintes sur les risques sanitaires des lignes à très haute tension enterrées ou non. La commission nationale du débat public le confirme, alors pourquoi ne pas en tenir compte et faire dépendre une décision aussi capitale, uniquement de critères de distance du point d'émission des champs électromagnétiques au mètre près. De plus RTE comme l'ARS considèrent la traversée de la plage comme exempte de risques et sont convaincus qu'il y aura toujours une hauteur suffisante de sable au-dessus des câbles pour assurer une protection maximale. Cela ne paraît pas crédible aux bons connaisseurs du site du fait du mouvement des marées.

Les positions de RTE et de l'ARS ont été à nouveau présentées à l'instance de concertation, présidée par le préfet, deux jours plus tard. Seuls les représentants des associations locales ont fait part de leur opposition. Le préfet sur un ton très ferme a refusé de rouvrir le débat sur le fuseau de moindre impact retenu pour les câbles de raccordement s'appuyant sur sa validation par le ministère de l'environnement suite au résultat des réunions de concertation de mars et décembre 2013 approuvant les propositions de RTE.

Il ne reste plus aujourd'hui pour marquer notre refus que l'enquête publique qui portera sur l'ensemble du projet baie de Saint-Brieuc c'est-à-dire le positionnement et les caractéristiques du parc et son raccordement au réseau électrique. Nous y interviendrons.

Pierre Pelan

DOSSIERS EN COURS

Des orientations budgétaires qui inquiètent

Le conseil municipal d'Erquy a récemment débattu des orientations budgétaires pour 2015 et en particulier d'une amorce de plan pluriannuel d'investissement. On se serait attendu à voir parmi les priorités la maison de santé – projet porté par tous les candidats aux élections municipales depuis 2008 – mais s'il en est bien fait mention on ne trouve aucune indication concernant son financement et son calendrier de réalisation. La lassitude des professionnels qui attendent grandit, il faut en tenir compte.

De même en 2014 une étude sur le réaménagement du cœur de ville a été enfin lancée. Les premiers résultats montrent que la redynamisation du centre-ville est possible avec des aménagements le rendant plus attractif et surtout la réalisation d'une offre de logement adaptée qui pourra contribuer à soutenir le commerce de proximité. Tout au long de 2014 la situation du centre-ville a fait débat et a suscité beaucoup d'inquiétude. On aurait pu s'attendre à ce que des propositions concrètes soient faites, mais rien n'est envisagé avant 2017 s et ceci sans identification de projets précis. C'est inadmissible !

CA Nouvel Essor

Energies renouvelables préservons l'existant

Depuis 2013 l'usine des Ponts neufs et le barrage du Pont Rolland sur la commune de Morieux ne produisent plus d'électricité au motif paraît-il qu'ils seraient insuffisamment rentables. C'est un paradoxe pour le moins curieux que ces ouvrages hydrauliques cessent de produire au moment même où des objectifs ambitieux de développement des énergies renouvelables sont mis en œuvre par les pouvoirs publics. Le Nouvel Essor soutient le mouvement qui s'est créé pour demander la remise en service de ces ouvrages qui peuvent jouer un rôle important dans le développement d'une boucle locale énergétique.

CA Nouvel Essor

Non au projet d'extraction de sable coquiller en baie de Lannion

Le collectif Peuple des dunes en Trégor s'oppose depuis plusieurs années au projet d'extraction massive de sable coquiller en baie de Lannion. Son argumentation repose sur l'atteinte à l'environnement marin que constitue cette activité et son incompatibilité avec certaines activités maritimes en particulier la pêche. Le Nouvel Essor approuve et soutient cette action d'autant plus que nous sommes convaincus que des problèmes comparables se posent en baie de Saint-Brieuc.

CA Nouvel Essor

Si vous appréciez notre action, merci de faire circuler ce bulletin dans votre entourage

Contact
Information & Réactions :
courriel : secretariat@lenouvelessor.fr
web : <http://lenouvelessor.fr>